

# L'accompagnement:

Conformément à la loi n°2002-2 du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, chaque établissement assure aux usagers un accompagnement individualisé. Le projet individuel est un document personnalisé définissant l'accompagnement social et médico-social. Le projet individuel est rédigé sous forme contractuelle en impliquant l'usager lui-même.

Notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en place d'un Projet Individuel d'Accompagnement en lien avec nos partenaires.

La démarche d'un projet personnalisé respectueux des attentes de la personne nécessite plusieurs phases :

- Recueil des attentes de la famille
- Consultations médicales
- Bilans pluridisciplinaires
- Synthèses

Les suivis peuvent avoir lieu au CAMSP, à domicile ou dans tout autre lieu de vie de votre enfant.

# Nos partenaires:

Pour promouvoir un **projet d'accompagnement global** et favoriser une **continuité de parcours**, le CAMSP travaille en coopération avec de nombreux partenaires :

- La MDPH, le CHU, La PMI, l'Éducation Nationale, Les médecins traitants et les professionnels libéraux ;
- Les autres établissements médico-sociaux, les services de suivi en milieu ouvert, les Groupements d'Unité Territoriale ;
- Les crèches et les établissements d'accueil de jeunes enfants, les associations sportives, culturelles et de loisirs.

## **HORAIRES:**



Nous accueillons les enfants du lundi au vendredi de 8H à 16H.

### LIEUX:



Afin d'effectuer un travail de proximité, une antenne est située à Saint Joseph.

Toutefois, les consultations médicales régulières sont maintenues à Saint Louis.

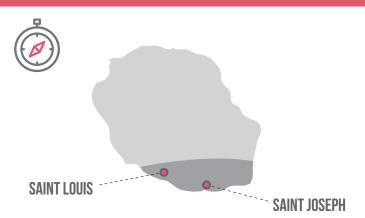
### CONTACT:

#### **SAINT LOUIS**

- 3, Rue Marius et Ary Leblona 97450 SAINT LOUIS
- © Tél.: 02 62 91 29 56 Fax: 02 62 91 29 65
- Mail: camsp@favron.org

#### SAINT JOSEPH (ANTENNE)

- 31, rue Maréchal Leclero 97480 SAINT JOSEPH
- © Tél.: 02 62 51 70 36 Fax: 02 62 91 71 39
- Mail:camsp@favron.org



+ d'infos sur :

www.favron.org





# C.A.M.S.P.

Centre d'Action Médico Sociale Précoce





Le CAMSP propose un accompagnement précoce aux enfants âgés de 0 à 6 ans présentant un risque pour leur développement.

L'accompagnement de l'enfant est organisé autour de son Projet Individuel d'Accompagnement, établi avec la famille.









Le CAMSP a pour mission de favoriser l'épanouissement de votre enfant.

# Accueillir, Dépister, Diagnostiquer

Dans un premier temps, la mission du CAMSP est de dépister chez votre enfant les difficultés pouvant nuire à son épanouissement.



# Accompagner votre enfant

Dans un second temps, le CAMSP vous propose, si nécessaire, des suivis adaptés aux besoins de votre enfant.

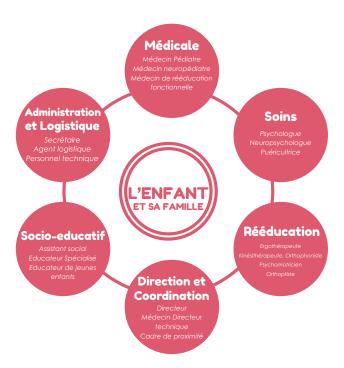
## Soutenir la famille et les aidants

Le CAMSP a aussi pour rôle de vous accompagner en vous informant, en vous conseillant et en vous soutenant





Au CAMSP, vous rencontrerez une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, expérimentés et formés, garantissant la qualité de l'accompagnement.



"Une équipe avec vous et autour de vous ,,